



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion*

*Le Secrétaire d'Etat chargé de la mer*

*Paris le 13 février 2023*

Mesdames et messieurs les représentants syndicaux du secteur maritime,

La réforme de notre système de retraites engagée par le Gouvernement a pour objectif d'assurer sa pérennité tout en le rendant plus juste et en assurant son équilibre.

En tant que l'un des premiers systèmes de protection sociale en France, le régime d'assurance vieillesse des marins reposant sur l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) porte depuis le XVII<sup>e</sup> siècle cet esprit pionnier fondé sur la solidarité professionnelle tout en reconnaissant la pénibilité et la fatigue physique de ce métier rugueux, difficile et dangereux et pourtant si important pour garantir la souveraineté de notre pays.

Dès lors, comme quelques autres métiers à des contraintes très particulières, il a été décidé que le régime des marins à travers l'ENIM ne serait pas impacté par la réforme : aussi bien quant à son existence que pour ce qui concerne l'âge de départ dérogatoire à la retraite des marins (55 ans). Le gouvernement s'est déjà exprimé en ce sens à plusieurs reprises.

Ce courrier vise donc à vous confirmer à nouveau ce principe, au moment où la réforme proposée par le Gouvernement est en discussion au Parlement : le régime des marins n'est ni supprimé et le recul de l'âge de départ à la retraite ne concernera ni les marins actuels, ni ceux venant à entrer dans cette profession.

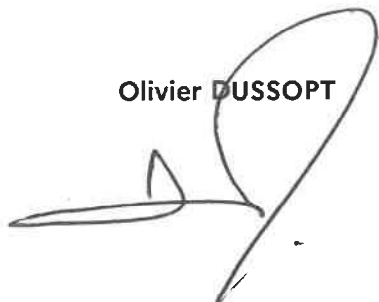
Nous souhaitons donc vous rassurer pleinement sur l'avenir du régime.

.../...

Le projet de réforme porte d'ailleurs des dispositions qui vont permettre de le renforcer à travers l'objectif d'amélioration du cumul emploi-retraite avec la création de droits nouveaux après la liquidation d'une première pension. Ce dispositif s'appliquera aussi aux marins, de plus en plus nombreux à poursuivre leur vie professionnelle à terre, sans renoncer ainsi au bénéfice de leur pension ENIM.

En espérant vous avoir rassuré sur le régime de retraite des marins, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Olivier DUSSOPT



Hervé BERVILLE



Pierrick SAMSON, FNSM-CGT  
Thierry LE GUEVEL, UFM-CFDT  
Jean-Paul CORBEL, UFM-CFDT  
Emmanuel CHALARD, FOMM-UGICT CGT  
Pierre MAUPOINT DE VANDEUL, CFE-CGC  
Thibault FAUCHON, CFE-CGC Marine  
Christophe KERMAIDIC, UFM-CFDT  
Christophe CHARIER, FNSM-CGT  
Mathieu EBRAN, FNSM-CGT  
Etienne CASTILLO, FO-FEETS  
Sylvie ROUX, CFDT  
Anthony HERLEMANN, CFDT  
Philippe PERROT, CFDT  
Bruno DACHICOURT, CFTC  
Vincent LAMIDEL, CFTC  
Sébastien LEPRINCE, CGT  
Jérémy VARGAS, CGT  
Serge LARZABAL, CGT-CFTC  
Frédéric CHARRIER, FFSPM  
Eric BLANC, FFSPM